



ASSURER LE SUIVI INDIVIDUEL DE L'ÉTAT DE SANTÉ





Participation au rendez-vous de liaison entre l'employeur et le salarié pendant l'arrêt de travail

Inclus dans l'offre socle



Le rendez-vous de liaison, pour quoi faire?

Permettre

un contact entre le salarié et l'employeur pendant l'arrêt de travail.

Informer

des mesures d'accompagnement mobilisables : visite de pré-reprise, mesures d'arménagement du poste ou du temps de travail, formation durant l'arrêt de travail.

Préparer

le retour du salarié dans l'entreprise ou son éventuel reclassement.

Qui est concerné par le rendez-vous de liaison?

Tout salarié en arrêt de travail d'une durée d'au moins 30 jours peut bénéficier d'un rendez-vous de liaison.

Facultatif, le rendezvous de liaison est organisé à l'initiative de l'employeur ou du salarié et toujours avec son accord.

Le rendez-vous de liaison, comment ca se passe ?

Un rendez-vous sans caractère médical

Ce dispositif issu de la loi Santé-Travail n'est pas un rendez-vous médical, mais une rencontre, facultative, organisée entre l'employeur et le salarié en arrêt de travail. Suivant la situation et les éventuels besoins identifiés, le Service de Prévention et de Santé au Travail peut y être associé sous différentes formes.

Qui organise le rendezvous de liaison ?

Le rendez-vous de liaison est organisé à l'initiative de l'employeur ou du salarié. L'employeur doit informer le salarié de son droit de solliciter l'organisation de ce rendez-vous. Le salarié
peut refuser de se rendre
à ce rendez-vous.
Le salarié peut également
demander à être accompagné
du référent handicap quand
il existe (légalement, ce demier
doit être désigné dans
toute entreprise d'au moins
250 salariés). Ce référent
est tenu d'une obligation
de discrétion dans ce cadre.

Un rendez-vous d'information pour le salarié

Le rendez-vous de liaison permet d'informer le salarié sur les possibilités de bénéficier :

- d'actions de prévention de la désinsertion professionnelle, telles que l'essai encadré, la convention de rééducation professionnelle ou le projet de transition professionnelle.
- d'une visite de pré-reprise, à l'occasion de laquelle le médecin du travail vérifie l'adaptation du poste de travail et l'état de santé du salarié.



Pour plus d'informations sur la participation au rendez-vous de liaison, entre l'employeur et le salarié pendant l'arrêt de travail, contactez votre Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises.





ASSURER LE SUIVI INDIVIDUEL DE L'ÉTAT DE SANTÉ





Participation au rendez-vous de liaison entre l'employeur et le salarié pendant l'arrêt de travail

Inclus dans l'offre socle

Nos centres médicaux Votre service de prévention et santé au travail des équipes et des moyens près de chez vous Amiens –Siège Social 77 rue Debaussaux / Quai Charles Tellier CS 60132 – 80001 AMIENS CEDEX 1 Tél: 03 22 54 58 00 Acheux-en Amiens –Siège Social 77 rue Debaussaux / Quai Charles Tellier CS 60132 – 80001 AMIENS CEDEX 1 Tél: 03 22 54 58 00 Acheux-en Amiens – Siège Social 77 rue Debaussaux / Quai Charles Tellier CS 60132 – 80001 AMIENS CEDEX 1 Tél: 03 22 54 58 00 Albert Combles Roisel Promote Molliens Poix de Picardie Ally-sur-Noye Montdidier Rosières Montdidier

Amiens Métropole

Espace Industriel Nord

68 rue de Poulainville 80080 AMIENS Tél : 03 22 44 11 94

Boves

Cité des Métiers – RD 935 Boulevard Michel Strogoff 80440 BOVES Tél: 03 2 47 01 40

Dury

Chemin rural de la Croix Blanche Centre Oasis – Bât les Tulipiers 80480 DURY Tél : 03 22 47 84 70

Somme Nord-Est

Tél: 03 22 84 19 40

19 rue Saint-Jean – BP 10202 80205 PERONNE CEDEX

Afficer

2 rue d'Aveluy - BP 40049 80302 ALBERT CEDEX Tél : 03 22 75 21 55

Chaulnes

46 rue Aristide Briand 80320 CHAULNES Tél: 03 22 83 97 58

Corbie

Centre Hospitalier Rue Gambetta 80800 CORBIE Tél: 03 22 96 87 97

Somme Sud-Est

Roye

3 rue de Montdidier – BP 30024 80700 ROYE Tél: 03 22 87 07 86

Ham

11 rue du Grenier à Sel 80400 HAM Tél: 03 23 81 11 81

Morenit

37 rue du 8 août 1918 80110 MOREUIL Tél : 03 22 54 08 31

Nesle

28 rue de la Vierge 80190 NESLE Tél: 03 22 88 37 40

Somme Ouest

Abbeville

Rue Ventôse ZAC des Deux Vallées 80100 ABBEVILLE Tél: 03 22 24 04 45

Beaucamps-le-Vieux

Centre Social Secrétariat assuré par le centre de Dury 10 rue Pierre Gaudefroy 80430 BEAUCAMPS- LE-VIEUX

Somme Nord

Doullens

13 boulevard Ernest Dehée 80600 DOULLENS Tél: 03 22 77 29 68

Flixecourt

Centre Médical Secrétariat assuré par le siège Rue de la Calèche 80420 FLIXECOURT Tél : 03 22 54 58 00



www.asmis.net

47 cabinets médicaux répartis sur 16 sites du département 1 centre mobile équipé d'un cabinet médical pour assurer la proximité